

CONSULTATION AMO TELEPHONIE ET INTERNET

ARTICLE 1 : DESCRIPTIF DE LA MISSION

La Maison d'Enfants Marie Caizergues souhaite confier une mission d'assistance pour la mise en place d'un marché de téléphonie mobile, de téléphonie fixe et de l'internet.

Cette mission comprendra cinq phases, réparties comme suit :

Phase 1 : analyse de l'existant et des besoins

- Présence aux réunions de travail organisées en Maison d'Enfants Marie Caizergues
- Analyse des factures fournies par la Maison d'Enfants Marie Caizergues
- Analyse des équipements (flotte téléphones mobiles + téléphonie fixe et accès internet (interne et sites externes), solutions techniques actuelles réseaux)
- Proposition d'amélioration avec recherche d'économies et d'évolution technique notamment dans la recherche de convergence technique (téléphonie fixe, mobile).

Phase 2 : rédaction des documents de consultation selon code des marchés publics en vigueur

- Règlement de consultation
- CCAP
- Acte d'engagement par lot
- CCTP
- Bordereau des Prix Unitaires
- Détail estimatif
- Document d'aide à la réponse technique

Phase3 : analyse des offres

- Présence à l'ouverture des plis et aux commissions d'appel d'offres
- Présence aux négociations éventuelles avec les candidats
- Rédaction et remise d'un rapport d'analyse des offres

Phase 4 : mise au point et mise en œuvre des marchés

- Aide à la rédaction de la réponse pour les prestataires non retenus
- Mise en œuvre de solutions techniques

Phase 5 : certification des factures

- Vérifier la conformité des tarifs par rapport au Bordereau des Prix Unitaires (1er trimestre de facturation)

ARTICLE 2 : DELAIS D'EXECUTION

Les marchés de téléphonie mobile et fixe, et accès internet actuellement en cours, se terminent au 31 décembre 2021, il convient que les phases 1 et 2 soient terminées pour le 31 juillet 2021, que la phase 3 soit finie au 31 octobre 2021 et que la 4 soient achevées au 15 décembre 2021. La consultation se déroulera courant des mois de Février et Mars 2021, pour une attribution du marché au 1 Avril 2021 et une mise en place pour le 15 avril 2021.

ARTICLE 3 : MEMOIRE TECHNIQUE

A l'appui de son offre financière détaillée (cf. devis joint au présent cahier des charges), un mémoire technique devra être joint. Ce mémoire technique comprendra au minimum les données suivantes :

- Composition de l'équipe avec CV pour chaque membre et rôle de chacun des membres
- Liste de références détaillées en rapport avec l'objet du marché
- Planning des phasages
- Description technique de la mission
- Pistes d'améliorations possibles

ARTICLE 4 : ANALYSE DES OFFRES

Critère prix : 60%

Critère technique : 40% au vu du mémoire technique

ARTICLE 5 : CONTENU DES OFFRES ET REMISE DES DOSSIERS SOUS REFERENCE 2021/01/FEVRIER

L'enveloppe contiendra les pièces suivantes :

- Un DC1 ;
- Un DC2 ;
- Une attestation d'assurance ;
- Un mémoire justificatif portant sur les éléments décrits ci-dessus ;
- Un devis (ci-joint).

Les plis devront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessous, **Avant le jeudi 25 mars 2021**

Maison d'Enfants Marie Caizergues

1 rue St Vincent de Paul

34090 Montpellier

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Monsieur Saltet Jean-François	04 6714 59 92
Monsieur Mercien Patrice	04 6714 59 77

AMO TELEPHONIE ET INTERNET

BORDEREAU DE PRIX

PHASES	CHARGE EN JOUR / AGENT	TARIF JOURNALIER HT	TOTAL HT
Phase n°1 : Analyse de l'existant et des besoins			
Phase n°2 : Rédaction des documents de consultation selon le code des marchés public en vigueur			
Phase n°3 : Analyse des offres			
Phase n°4 : Mise au point et mise en œuvre des marchés			
Phase n°5 : Certification des factures			
TOTAL MISSION HT			
TVA 19,60%			
TOTAL MISSION TTC			

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

**Alphonse Rattenni,
Directeur,**

Le candidat

(cachet et signature)